

POLITIQUE AGRICOLE

LES EUROPÉENS s'expriment sur la PAC



Dans une étude diffusée par Direction Générale de l'Agriculture de l'UE, les citoyens européens font part de leur attachement à une production agricole et alimentaire européenne de qualité. Ils ne donnent pas pour autant un blanc-seing à la PAC.

La politique agricole commune (PAC), mise en place en 1962, représente près de 40 % du budget annuel de l'Union Européenne (UE). Ses principaux objectifs sont d'améliorer la productivité agricole

afin d'assurer aux consommateurs un approvisionnement régulier en denrées alimentaires à un prix abordable, tout en garantissant un niveau de vie raisonnable aux agriculteurs européens. D'importantes réformes ont été menées ces dernières années pour moderniser le secteur et l'orienter davantage vers le marché.

« **Dans leur grande majorité,** les personnes interrogées pensent que l'UE permet d'assurer des prix raisonnables pour les produits alimentaires. »

La nouvelle PAC de 2013 est conçue de manière à garantir un soutien direct plus équitable et plus écologique, et à renforcer la position des agriculteurs dans la filière alimentaire. Elle vise une plus grande efficacité et une plus grande transparence.

du Développement Rural de la Commission européenne à travers un sondage réalisé par le réseau TNS Opinion & Social dans les 28 États membres de l'Union européenne (1).

Qu'en pensent les 500 millions d'Européens ? C'est ce qu'a cherché à savoir la Direction Générale de l'Agriculture et

ENJEUX DE SOCIÉTÉ : Les préoccupations de qualité alimentaire se renforcent

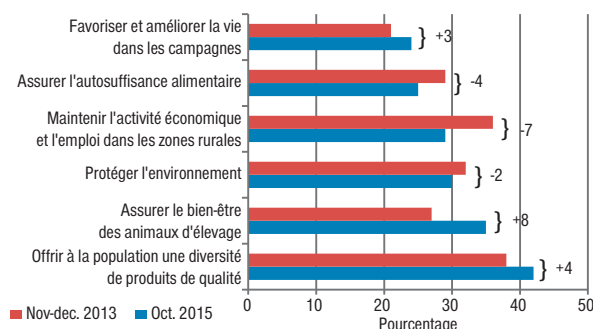


Figure 1 : Évolution entre 2013 et 2015 des réponses à la question « D'après vous, quelles devraient être les deux responsabilités principales des agriculteurs dans notre société ? ». Source : Commission européenne, Eurobaromètre spécial 440.

L'agriculture, facteur de croissance

Plus de neuf personnes interrogées sur dix (94 %) au sein de l'UE estiment que l'agriculture et les zones rurales sont importantes pour leur futur, résultat en augmentation de deux points par rapport à la précédente enquête de novembre 2013. Plus de six Européens sur dix considèrent même l'agriculture et les zones rurales comme « très importantes » (62 %, + 16 points par rapport à novembre 2009).

La majorité des Européens estime que toutes les priorités mentionnées par la PAC sont importantes. Deux d'entre elles sont plus souvent qualifiées de « très importantes » : investir dans les zones rurales pour stimuler la croissance économique et la création d'emploi (47 %) et renforcer le rôle des agriculteurs dans la chaîne alimentaire (45 %).

Dans l'ensemble, les Européens manifestent une préoccupation croissante à l'égard de l'agriculture et des zones rurales. Leurs opinions sur ce qu'ils considèrent être la principale responsabilité des agriculteurs et le principal objectif de la PAC convergent : il s'agit d'assurer que les produits soient de bonne qualité, sains et sans danger,

Près de deux tiers des personnes connaissent au moins un label européen

Parmi les logos des appellations d'origine (AOP, IGP) ou de mode de production (Agriculture Biologique, commerce équitable, spécialité traditionnelle), un peu plus de six Européens sur dix (63 %) reconnaissent au moins l'un d'entre eux, une proportion stable par rapport à l'enquête de 2012. Un tiers des Européens a répondu spontanément n'en reconnaître aucun. Le logo le plus connu reste celui du commerce équitable (37 %) devant celui de l'agriculture biologique (23 %). En troisième position, le logo d'appellation d'origine protégée (AOP) connaît la plus forte progression depuis 2013 : + 7 points pour s'établir à 20 %. La notoriété de ce logo est la plus élevée en France (31 %). Les logos d'indication géographique protégée (17 %) et de spécialité traditionnelle garantie (15 %) sont en progression de 3 points par rapport à la dernière enquête de 2013.

et d'en garantir l'approvisionnement. Cet objectif est le plus mentionné dans 16 États membres sur 28, en premier lieu desquels se placent la France (72 %), les Pays-Bas (72 %), Malte (71 %) et le Luxembourg (71 %). C'est aussi, d'après les Européens, la principale raison pour laquelle l'UE consacre une part si importante de son budget à la PAC.

Une sensibilité avérée aux questions sociales et environnementales

La majorité des Européens continue de penser que la PAC bénéficie à l'ensemble des citoyens et non pas seulement aux agriculteurs. Cette opinion a toutefois reculé fortement, de 15 points, par rapport à 2013 pour s'établir à 62 %. Les Européens considèrent à 41 % que l'aide financière accordée aux agriculteurs est « adéquate ». Toutefois, cette opinion perd du terrain (-4 points par rapport à 2013). Une part croissante des personnes interrogées estime que ce montant est « trop faible » (29 %, +3 points) et 13 % qu'il est « trop élevé » (stable). Près de la moitié des Européens souhaiterait voir augmenter le soutien financier accordé par l'UE aux agriculteurs au cours des dix prochaines années (45 %, +6 points par rapport à 2009) et seuls 13 % déclarent souhaiter qu'il diminue. Ces chiffres sont identiques pour la France.

Si, dans leur grande majorité, les personnes interrogées pensent que l'UE permet d'assurer des prix raisonnables pour les produits alimentaires et de protéger l'environnement, celles qui pensent le contraire représentent des minorités importantes (respectivement 33 % pour les prix et 31 % pour l'environnement). Les Européens sont également, en règle générale, favorables au conditionnement des aides en fonction des pratiques agricoles, notamment celles ayant un moindre impact environnemental.

(1) Sondage réalisé entre le 17 et le 26 octobre 2015. Les entretiens ont été menés auprès de 27 822 citoyens, issus de catégories sociales et démographiques variées. Déjà réalisé en 2007, 2009, 2012, 2013, cet « Eurobaromètre » suit l'évolution des tendances de l'opinion publique au fil du temps.

Benoît Moureaux - b.moureaux@perspectives-agricoles.com



Les Européens pensent que l'UE remplit son rôle de garantir l'approvisionnement alimentaire (70 %) et de s'assurer que les produits agricoles soient de bonne qualité, sains et sans danger (65 %).